



## RÉUNION DU CONSEIL MUNICIPAL

Le Conseil Municipal de la commune se réunira en séance ordinaire :

**à la Mairie (salle du Conseil Municipal)**

**le MARDI 28 SEPTEMBRE 2021**

**à 19 H 30**

### ORDRE DU JOUR

- 1°) Approbation du compte rendu du conseil municipal du 02 juin 2021.
- 2°) Subvention pour l'école maternelle.
- 3°) Budget rectificatif 2021 de la commune.
- 4°) Modification des conditions financières du bail dérogatoire du local de la rue Albert Berthier.
- 5°) Affectation du terrain du pylône de la Brosse.
- 6°) Désignation de l'assistant de prévention.
- 7°) Institution et ajustement de la provision pour dépréciation des créances douteuses.
- 8°) Approbation de la convention territoriale globale.
- 9°) Questions diverses.

La réunion sera publique, mais limitée en nombre pour permettre le respect des distances sanitaires en vigueur.

Toute personne présente à cette réunion devra obligatoirement :

- Porter son masque individuel, se laver les mains avec une solution Hydroalcoolique (fournie à l'entrée) et respecter les distances barrières.

Héricy, le 21 septembre 2021  
Le Maire,

 Yannick TORRES